



COMMUNE DE
MONTREUX

PREAVIS N° 04/2008

de la Municipalité au Conseil communal

sur

une demande d'admission à la

bourgeoisie de la Commune de Montreux

(ancienne procédure)

Date proposée pour la
1^{ère} séance de commission :

mardi 12 février 2008 à 18 h. 00

en la salle de Conférence, Grand-Rue 73 à Montreux

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Conformément au règlement du 25 avril 1990 concernant l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de la Commune de Montreux, nous vous soumettons ci-après la demande d'admission à la bourgeoisie de la Commune de Montreux (ancienne procédure, ce qui réclame un préavis au Conseil communal) présentée le 11 novembre 2002 par une ressortissante étrangère en possession d'une autorisation fédérale de naturalisation.

Selon l'usage en vigueur, le 8 juin 2004, cette candidate a été entendue par une délégation conjointe de la Municipalité et de la Commission permanente de naturalisation du Conseil communal de Montreux (ancienne formation).

Cette délégation conjointe de la Municipalité et de la Commission permanente de naturalisation du Conseil communal a jugé suffisants son degré d'intégration au mode de vie de notre pays et ses connaissances de nos principales institutions.

Comme de coutume, nous vous donnons ci-après quelques informations sur l'audition de cette requérante :

- **ENGSTRÖM Jennie Victoria, née le 2 novembre 1984 à Paris (France), originaire de Suède et d'Amérique, en formation, célibataire, domiciliée au chemin de Mme de Warens 38 à Clarens (VD).**

Mlle Jennie Victoria Engström, née le 2 novembre 1984 à Paris (France), originaire de Suède et d'Amérique, célibataire, en formation, a été auditionnée le 8 juin 2004, par la Municipalité, représentée par M. Jean-Claude Doriot, Conseiller municipal (soc), et par une Commission ad hoc du Conseil communal, composée de M. Thierry Cantarini, Conseiller communal (soc) et M. Alexandru Crisan, Conseiller communal (ver).

Les résultats de son audition ont été les suivants :

Connaissance de la langue française (comprendre et se faire comprendre)	Très bonne
Intégration sociale (activités, loisirs, contacts)	Très bonne
Intégration culturelle (mode de vie et usages suisses)	Très bonne
Intégration professionnelle (études et profession)	Très bonne
Connaissances civiques (Commune, Canton, Confédération)	Très bonnes
Connaissances historiques et actualité (Canton, Suisse)	Très bonnes

Connaissances géographiques

(Pays)

Très bonnes

La Municipalité a décidé lors de sa séance du 18 janvier 2008, de suivre le préavis favorable de la délégation conjointe de la Municipalité et de la Commission permanente de naturalisation du Conseil communal de Montreux, prise le 8 juin 2004, et, par conséquent, d'accorder la bourgeoisie de la Commune de Montreux à Mlle Jennie Victoria Engström, sous réserve de la décision du Conseil communal, intervenant par le biais de ce préavis.

Mlle Jennie Victoria Engström est domiciliée au chemin de Mme de Warens 38 à 1815 Clarens.

CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

- vu le préavis No 04/2008 de la Municipalité du 18 janvier 2008 sur une demande d'admission à la bourgeoisie de la Commune de Montreux,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'admettre à la bourgeoisie de la Commune de Montreux, pour autant que la candidate ci-dessous obtienne un décret de naturalisation vaudoise dans un délai de deux ans à dater de la présente décision :

- **ENGSTRÖM Jennie Victoria, née le 2 novembre 1984 à Paris (France), originaire de Suède et d'Amérique, en formation, célibataire, domiciliée au chemin de Mme de Warens 38 à Clarens (VD).**

Ainsi adopté par la Municipalité le 18 janvier 2008

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE MONTREUX

Le Syndic :

Le Secrétaire :

P. Salvi

Ch. C. Riolo